



L'ITINÉRAIRE





FICHE TECHNIQUE:

Total circuit: 2180 km

Durée: 20 jours

Départ : Roscoff, France Fin : Roscoff, France

Nombre d'étapes roulantes : 15

Nuits en camping : 17 Nuits en ferry : 2

VOTRE CONTACT CAP ORCADA: olivier@cap-orcada.com

Tél Nantes : [+33 2 40 89 31 60] [https://www.cap-orcada.com]



VOTRE DESTINATION JOUR PAR JOUR / PROGRAMME

LE JOUR PAR JOUR

MAGIE CELTIQUE

Vous avez toujours rêvé de visiter l'Irlande et ses contrées sauvages ? L'Ile Verte est la destination parfaite qui regorge de merveilles naturelles comme les falaises sauvages de Moher, le Parc National de Killarney ou la célèbre région du Connemara. A découvrir également : les cités médiévales et une vie culturelle vibrante. Partez à l'aventure de cette terre mythique faite d'histoires et de légendes!

JOUR 1 / ROSCOFF-CORK

Embarquement en fin de journée sur le bateau direction Cork en Irlande. Installation dans vos cabines. Nuit en mer.

JOUR 2: CORK - KILLARNEY

Belle étape routière qui vous rappellera les côtes découpées de Bretagne. Puis, au travers de la spectaculaire péninsule de Beara, rejoignez une jolie ville au bord du Lac Leane avant de vous rendre à une démonstration de danses celtiques. Nuit en camping.

JOUR 3: KILLARNEY - KERRY CLIFFS

Vous quitterez le Lac Leane pour mieux y revenir le temps de découvrir le Ring of Kerry, Molls Gap, Kenmare, ou encore les majestueuses falaises de la péninsule d'Inveragh. Nuit en camping.

JOUR 4: KERRY CLIFFS - TRALEE

Traversez la péninsule de Dingle avec ses huttes ancestrales et le plus vieil oratoire en pierre d'Irlande. L'itinéraire longe de belles plages de sable avant de rejoindre Tralee. Nuit en camping.

JOUR 5: TRALEE – DOOLIN

Vous contournerez la Baie de Shannon pour profiter de jolies chaumières et d'un curieux château médiéval jalonnant le parcours. Puis, vous aurez le plaisir d'atteindre les incontournables Falaises de Moher avant de rejoindre le petit port de Doolin, connu pour ses animations nocturnes. Nuit en camping.

JOUR 6: DOOLIN - GALWAY

En quittant Doolin, passage au travers de l'étonnant plateau du Burren, puis vous entrerez dans la mythique région du Connemara, comparée à «une beauté sauvage» par Oscar Wilde. Nuit en camping à Galway.

JOUR 7: GALWAY – CLIFDEN

Profitez de cette journée pour vous balader au gré des paysages de landes, de lacs et de pierres du Connemara. Nuit en camping.

JOUR 8 : CLIFDEN - ACHILL

En remontant vers Achill Island par la route de l'Atlantique, vous pourrez visiter une fabrique de préparation du saumon fumé. Les maisons blanches peintes à la chaux et les plages de sable égayent le décor. Nuit en camping.

JOUR 9 : ACHILL - SLIGO

Appréciez l'artisanat local en visitant un atelier de fabrication de tweed, puis découvrez la ville de Sligo, connue pour son abbaye et son cimetière mégalithique. Nuit en camping.

JOUR 10: SLIGO - DUNFANAGHY

Atteignez la région oubliée du Donegal, cœur de la patrie celtique et berceau de l'évangélisateur d'une partie de l'Irlande et de l'Ecosse. Vous pourrez visiter le Donegal Castle qui fut bâti au XVème siècle par l'une des plus grandes familles irlandaises : les O'Donnell. Nuit en camping.



VOTRE DESTINATION

LE JOUR PAR JOUR (SUITE)

JOUR 11: DUNFANAGHY - DERRY - DOAGH FAMINE VILLAGE

Parcourez les petites routes de la péninsule de Rosguill et de la presqu'île de Fanad, avant de rejoindre Derry dans l'après-midi pour ressentir le poids de l'Histoire troublée d'Irlande lors d'une visite guidée de la ville et en découvrant les fresques murales. Nuit en bivouac face à la Pollan Bay.

JOUR 12: DOAGH FAMINE VILLAGE - BUSHMILLS

Participez à une visite émouvante d'un musée retraçant l'Histoire tourmentée de l'Irlande, puis reprenez la route en direction de Bushmills par la côte ou en traversant la baie par un bac (nc). Nuit en camping.

JOUR 13: BUSHMILLS

Vous pourrez visiter l'une des plus anciennes distilleries du monde où vous apprendrez les subtilités de la triple distillation avant de déguster un whisky. Puis, vous pourrez profiter de la région pour découvrir le site incontournable de la Chaussée des Géants, gigantesque formation géologique constituée de plus de 40000 colonnes hexagonales en basalte dont certaines atteignent 12 mètres de hauteur. Nuit en camping.

JOUR 14: BUSHMILLS - BELFAST

Sillonnez l'allée fantomatique des Dark Hedges, avant de rejoindre la route côtière et poursuivez l'étape à Belfast, la capitale d'Irlande du Nord. Nuit en camping.

JOUR 15: BELFAST

Départ du camping en autocar et visite de Belfast en compagnie d'un guide local. Vous pourrez apprécier l'architecture des monuments de la ville mais aussi ressentir le passé douloureux de la cité dans certains quartiers. Déjeuner organisé au cours de la visite puis temps libre. Nuit en camping.

JOUR 16: BELFAST - DUBLIN

Laissez derrière vous l'Irlande du Nord pour rejoindre la République d'Irlande et sa capitale Dublin. Approchez le site de Brú na Bóinne, fameux site archéologique classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Nuit en camping.

JOUR 17: DUBLIN

Vous rejoindrez le centre de Dublin pour une visite guidée des sites incontournables de la cité. Déjeuner de fin de voyage dans le célèbre quartier de Temple Bar puis l'après-midi, profitez de temps libre pour prolonger votre découverte de la ville. Retour et nuit en camping.

JOUR 18: DUBLIN - KILKENNY

Prenez la direction des montagnes couvertes de bruyères de la région de Wicklow, puis vous pourrez visiter un arboretum, jardin botanique créé au XVIIème siècle, avant de rejoindre le camping.

JOUR 19: KILKENNY - CORK

Vous pourrez visiter le Château de Kilkenny. Ce magnifique édifice a conservé toute son authenticité. Rejoignez ensuite le port de Cork pour embarquer sur le ferry à destination de Roscoff. Installation dans vos cabines et nuit à bord.

JOUR 20: CORK - ROSCOFF

Débarquement à Roscoff et fin du circuit.

L'ordre des visites peut être modifié selon l'organisation sur place



VOTRE DESTINATION TARIFS - LE PRIX COMPREND / NE COMPREND PAS

TARIFS 2024

Le prix est communiqué par personne sur une base de 2 adultes dans 1 camping-car. Offre spéciale à partir de 10 équipages payants

ROAD TRIP IRLANDE CAMPING-CAR CLUB DE L'EST

1390.00 € par personne*

LE PRIX COMPREND

Les informations du voyage, un guide touristique et la carte routière de la destination Le roadbook détaillé du circuit

L'accès à notre application Cap Orcada avec sa carte ineteractive,

Les traversées aller/retour de Roscoff à Cork avec 2 nuits à bord en cabine double privative intérieure (sans supplément jusqu'à 6m de longueur)

Les 17 nuits en camping avec eau et électricité suivant disponibilité

Les 2 repas dont :

Déjeuner lors de la visite à Belfast

Déjeuner lors de la visite à Dublin

Les 5 activités touristiques dont :

Soirée Celtic Steps (démonstration de danses celtiques)

Visite guidée de Derry avec guide local francophone

Visite du Doagh Famine Village

Découverte de Belfast avec guide francophone et transport privé (déjeuner inclus)

Découverte de Dublin avec guide francophone et transport privé (déjeuner inclus)

La carte OPW de l'office national des monuments irlandais donnant l'accès à de nombreux sites tout au long du parcours comme l'arboretum, le château de Kilkenny, Muckross House, Donegal Castle, etc.)

Tous les transferts en bus mentionnés dans le programme,

L'assurance assistance et rapatriement jusqu'à 90 jours avant le départ,

La permanence téléphonique de l'agence 24h/24, 7j/7.

LE PRIX NE COMPREND PAS

La fourniture du camping-car,

Le carburant, les péages, les parkings,

Les prestations non mentionnées au programme,

Les boissons, pourboires et dépenses à caractère personnel,

Les dépenses liées à la présence de votre animal de compagnie pendant le voyage,

Le supplément longueur sur le ferry pour un véhicule de plus de 6 m (60€ /mètre supplémentaire),

Le supplément cabine extérieure sur le ferry (50€ par équipage et par trajet) - sur demande,

L'assurance annulation et interruption de séjour complémentaire (55€ / personne)





ASSURANCE & ASSISTANCE

ASSURANCE VÉHICULE

Il est important de bien connaître les caractéristiques de votre **garantie assistance** lorsqu'on participe à ce type de voyage en camping-car.

ATTENTION! Rares sont les assurances qui incluent automatiquement une garantie pour les incidents liés aux pneumatiques. Une assurance automobile tous risques ne couvre pas toujours la réparation ou le changement d'un pneu crevé. Les compagnies d'assurance proposent, en parallèle, une assurance spécifique «pneu crevé». Ce volet couvre en cas de crevaison et rembourse tous les frais engagés au regard de la réparation et du dépannage.



ASSISTANCE VOYAGE

Lors d'un voyage en camping-car, vous pouvez être confrontés à des imprévus (accident, maladies, ...). Un **contrat d'assistance** permet de vous protéger contre ces circonstances.

Ces contrats sont souvent inclus parmi d'autres, tels que votre assurance véhicule, votre carte bancaire, les prestations d'un voyagiste... En fonction des circonstances, nous pourrons vous indiquer quel prestataire prévenir. Dans tous les cas, il est indispensable de contacter votre «assisteur» et d'attendre la décision de ce dernier avant de prendre une quelconque initiative personnelle, sous peine de se voir refuser toute indemnisation de prise en charge ou de remboursement de voyage.

NE PAS CONFONDRE

ASSISTANCE VOYAGE ET ASSURANCE VOYAGE

Un contrat d'assistance couvre les voyageurs (maladie, hospitalisation, rapatriement) et le matériel (remorquage, dépannage) – L'assurance «voyage» (voir ci-après la rubrique assurance complémentaire») couvre, quant à elle, la somme investie pour votre séjour (remboursement des frais d'annulation ou d'interruption de séjour). Pour rappel, les frais médicaux, de réparation du véhicule, ne sont couverts que par vos assurances mutuelle / véhicule.



ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE

Si vous avez souscrit à l'assurance complémentaire (annulation & interruption de séjour) de notre partenaire Chapka assurances, merci de prendre connaissance des conditions particulières du contrat (nous consulter).

En cas de maladie d'un assuré ou d'un tiers, nous vous rappelons que dans votre intérêt, il est impératif de nous avertir, dès l'apparition des premiers symptômes.

En cas de problème avant le départ, prévenir l'agence à la survenance d'un événement. Ne pas attendre! Surtout si le risque qu'une conséquence de cet événement entraine une annulation du voyage plusieurs semaines après.



PRÉPARER SON VOYAG

LES INFORMATIONS À VÉRIFIER POUR POUVOIR PARTIR



Tout doit être coché POUR PARTIR À L'AVENTURE!

FORMALITÉS

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/, pour des informations actualisées.

PERSONNES

Passeport en cours de validité OBLIGATOIRE, le Royaume Uni ne faisant plus partie de l'Europe (pour l'Irlande du Nord)

PERMIS DE CONDUIRE

Vous êtes autorisé à conduire en Irlande et en Irlande du Nord avec un permis français (ou émis par un autre état membre de l'Union Européenne) en cours de validité. Suite au Brexit (pour la partie Irlande du Nord), vous n'êtes pas soumis à l'obligation d'effectuer une demande de permis de conduire international. Vérifiez toujours les formalités à jour.

VÉHICULE

Carte grise et carte verte (assurance)

SANTÉ

DOCUMENTS UTILES

Il est utile de prendre avec soi quelques exemplaires de feuilles de soins à l'étranger - modèle 3125 - à télécharger sur internet.

En cas de traitement médical, nous vous invitons à faire traduire si possible votre ordonnance en anglais. Enfin, pour les personnes suivant un traitement, pensez à prendre suffisamment de médicaments pour la durée totale du voyage.

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Intolérance / allergies... (document en annexe à transmettre le plus tôt possible)

PLATEFORME ARIANE

N'hésitez pas également à déclarer vos déplacements à l'étranger sur le fil d'Ariane : https://fildariane.diplomatie.gouv.fr/ Afin de recevoir les informations et consignes de sécurité du gouvernement si la situation du pays le justifie.









LES ANIMAUX

Pour voyager au sein de l'Union Européenne, votre animal (chien, chat, furet) devra avoir :

IDENTIFICATION DE L'ANIMAL

Puce électronique, à faire vérifier avant de partir pour éviter tout désagrément, ou tatouage réalisé avant le 3 juillet 2011 (avec certificat)

UN PASSEPORT

Demandez à votre vétérinaire

UNE VACCINATION CONTRE LA RAGE

Veillez à ce que votre animal soit vacciné contre la rage par un vaccin encore valide, et disposer d'un **certificat vétérinaire** délivré ou approuvé par l'autorité compétente dans le pays d'origine

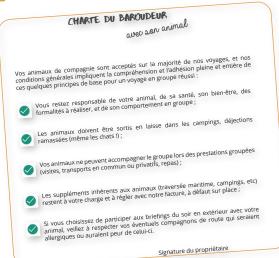
+ CHIENS: UN TRAITEMENT VERMIFUGE

-section VII - Ecchinococcus, pris entre 24 h et 120 h avant l'arrivée en Irlande chez un vétérinaire (date et heure notées dans le passeport). Le traitement contre les tiques n'est pas obligatoire mais il est conseillé de le faire en même temps.

TRAVERSEE EN FERRY

Pensez à nous consulter pour pour réserver un chenil, une cabine ou une place simple pour votre animal. Il est important de connaître les conditions de voyage des animaux de compagnie à bord des ferries (les conditions dépendent de la compagnie maritime et du navire). Les éventuels suppléments seront à la charge du client.





Vos animaux domestiques sont bien sûr acceptés sur quasiment tous nos voyages, et il est impératif de nous le **signaler à l'inscription**, ainsi que leur nombre.

Une seule condition, qu'ils répondent aux normes de santé et de vaccination du pays. Toutefois, nous vous rappelons que pour des raisons évidentes de respect envers le groupe, ils ne pourront accompagner leurs maîtres lors des visites, excursions ou soirées prévues au programme du voyage.

Les éventuels suppléments appliqués par les campings seront à régler directement sur place. Nous vous remercions également de veiller à ce que vos amis à 4 pattes se comportent de la meilleure des façons pour le confort général (les garder en laisse dans les campings par exemple, chiens ou chats).







CONDITIONS DE VENTE

Titulaire de la licence N°IM038100034, la SAS Compagnie des Guides Camping-Caristes ayant pour enseigne commerciale CAP ORCADA est une agence de voyages spécialisée dans la création et l'organisation de circuits en camping-car. La brochure constitue l'information préalable visée par l'article L211-7 du Code du Tourisme. Dès lors, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure (ou en annexe) seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

Inscription au voyage & règlements : L'inscription à l'un de nos voyages implique l'acceptation de nos conditions générales et particulières de vente. Toute inscription devra être accompagnée d'un acompte de 30% du montant total du voyage, le solde devant être réglé au plus tard 60 jours avant le départ. Pour les commandes intervenant moins d'un mois avant le départ, le règlement intégral du voyage est exigé à l'inscription. Le non-paiement du solde à la date convenue pourra être considéré comme une annulation du fait du client et sera sujette aux frais d'annulation comme indiqués

Prix et révisions : Ils sont indiqués par personne. Ils ont été établis sur les informations connues à la date du 1er septembre dernier. Une fluctuation des taux de change, prix du / carburant, taxes d'aéroport peut entraîner une révision de prix. Si la fluctuation des taux de change influait de plus de 3% sur le prix d'un voyage, celui-ci pourrait être révisé. Nos prix ne comprennent jamais (sauf indications contraires): les éventuelles surcharges de prix pour les animaux lors des transports ou sur les campings, les jetons de douches dans les campings, les droits de photos et vidéos lors des visites et excursions organisées, les frais de rachat de franchise des véhicules de location, les repas et les visites ne figurant pas au programme, les boissons dans les restaurants. Révision des taxes et surcharge carburant : pour les voyages incluant des billets d'avion, la variation entre le montant à la réservation et le montant à 30 jours du départ sera intégralement répercutée et devra être réglée avant le départ du voyage.

Assurance complémentaire : Vous pouvez souscrire, au moment de la réservation, une assurance annulation complémentaire couvrant les conséquences de certains cas d'annulation moyennant un supplément (voir rubrique assurance dans nos programmes ou sur notre site internet). Attention, cette assurance complémentaire n'est jamais remboursée. Aucun remboursement, même par l'assurance, ne peut intervenir si le client ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés sur la convocation ou s'il ne peut présenter les documents nécessaires aux frontières.

Formalités : Les ressortissants français sont avisés à la signature du contrat d'inscription des formalités de police et de santé exigées pour la réalisation du voyage. Leur accomplissement et les frais qui en résultent incombent aux seuls clients (sauf indication contraire). Il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat du/des pays visités, des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses pièces d'identité et des papiers de son véhicule, même s'il en a

adressé photocopies à l'organisateur. Notre agence ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'annulation du voyage d'un client pour défaut de documents exigés par la Police des Frontières. Le participant doit avoir pris connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique conseils-aux-voyageurs du site www.diplomatie.gouv.fr et de la nécessité de les consulter jusqu'au départ. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Tout parent qui envisage de faire sortir son enfant mineur du territoire doit se renseigner sur les formalités administratives nécessaires. Le participant doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour la destination qu'il a choisie car le défaut d'assurance n'est pas retenu dans les causes d'annulation.

Animal de compagnie : Vos animaux domestiques sont bien évidemment acceptés dans la plupart de nos voyages et il est impératif de nous le signaler à l'inscription. Une seule condition, qu'ils répondent aux normes de santé et de vaccination des pays visités. Toutefois, ils ne pourront accompagner leur maître lors des prestations organisées prévues au programme du voyage.

Repas (si prévus au programme) : Les repas prévus au cours des voyages sont les mêmes partout, dans un souci d'équité les boissons ne sont pas incluses. Les menus réservés sont choisis spécialement pour les groupes. Toute allergie alimentaire doit nous être communiquée à l'inscription, ou au plus tard 1 mois avant le départ. Aucun remboursement ne sera effectué si le client choisit de ne pas participer au repas.

Annulation: En cas d'annulation du client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite du montant des frais d'annulation précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ et le barème suivant :

- annulation à plus de 90 jours avant le départ : sans frais
- annulation survenant entre 90 et 75 jours du départ : 25 % du montant du voyage
- annulation survenant entre 74 et 60 jours du départ : 40 % du montant du voyage
- annulation survenant entre 59 et 45 jours du départ : 55 % du montant du voyage
- annulation survenant entre 44 et 30 jours du départ : 70 % du montant du voyage
- annulation survenant entre 29 et 15 jours du départ : 80% du montant du voyage
- annulation survenant entre 14 et le jour du départ : 100 % du montant du voyage

Ces frais peuvent être remboursés si une assurance annulation optionnelle a été souscrite ou si le client à réglé son voyage par le biais d'une carte bancaire dotée d'une assurance annulation. Toute cession entraînera des frais d'un montant minimum de 50 € par personne Le report sans frais est accepté dans le cas où l'annulation du voyage intervient plus de 120 jours avant le départ. L'agence se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, d'annuler le contrat et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues ci-dessus.







CONDITIONS DE VENTE

Lieu et horaire de départ : Le lieu de départ est inscrit sur le contrat de voyage. En cas de changement, les horaires et lieux de rendez-vous seront confirmés par email au plus tard 3 semaines avant le départ. La durée du séjour s'entend de l'heure de la convocation au dernier jour du

Annulation du fait de l'organisateur : En cas d'annulation du circuit du fait de l'organisateur, le voyageur en sera informé au plus tard 21 jours avant le départ. Dans ce cas, le client obtiendra le remboursement de l'intégralité des sommes versées mais ne pourra prétendre à une quelconque indemnité. Si l'annulation du voyage est imposée par des circonstances de force majeure, c'est-à-dire lorsque l'organisateur se trouve contraint de procéder à l'annulation du voyage du fait de la survenance d'un évènement extérieur, imprévisible et insurmontable (catastrophes climatiques, conflits géopolitiques etc...) et que ces circonstances mettent en péril la sécurité du voyageur, le client pourra soit obtenir le remboursement de l'intégralité des sommes versées sans pouvoir au surplus prétendre à une quelconque indemnité, soit demander le report des sommes versées sur un autre voyage programmé dans les 12 mois suivant la date d'annulation. Si celui-ci est plus cher, le client devra alors s'acquitter du solde. A l'inverse, si celui-ci est moins cher, l'agence remboursera au client la différence. Au cours du voyage, l'organisateur ne pourra être tenu responsable de tout retard indépendant de sa volonté, notamment en matière aérien, lors d'encombrement du trafic, grève, panne technique, météo défavorable, escale non prévue ou de faits d'attentat, d'état de guerre, intempéries, etc... En aucun cas un remboursement ne pourra être accordé pour l'un de ces motifs, y compris les frais supplémentaires éventuellement occasionnés.

Modifications de programme : Avant le départ, la date, les horaires et lieux de rendez-vous peuvent être modifiés à la dernière minute. Pendant le voyage, les excursions, les étapes des circuits, etc. peuvent être modifiées sans préavis en fonction de certains impératifs locaux (grèves, déplacements officiels, manifestations politiques...). Pour les programmes qui combinent séjour, circuit et excursions, l'agence CAP ORCADA se réserve le droit d'intervenir dans l'ordre chronologique du programme choisi sans que cela en altère le contenu. Nous pouvons être amenés lorsque les circonstances nous y contraignent à substituer un camping/hôtel à un autre, prendre un itinéraire différent ou annuler certaines excursions sans que ces modifications exceptionnelles donnent lieu à une quelconque indemnisation; le voyageur ne pourra les refuser sans motif valable. Même si nous souhaitons avant tout respecter le programme initial, notre agence ne pourra être tenue pour responsable des modifications, voire même des annulations qui en résulteraient. En tout état de cause, et dans toute la mesure du possible, le voyageur en sera avisé au préalable.

Interruption volontaire de séjour : Pour quelques raisons que ce soit, un client souhaitant interrompre son voyage, devra en informer l'organisateur. En outre, en cas d'interruption volontaire à un circuit de manière momentanée ou définitive par les clients, notre agence ne pourra être tenue responsable des risques encourus pendant ou après l'interruption. L'assurance CAP ORCADA sera immédiatement suspendue dès lors qu'un client quittera le groupe.

Modification de nos conditions particulières de vente : Dans le cas de revente de voyages organisés par des voyagistes, les conditions particulières de vente, d'assurance et d'annulation de l'organisateur concerné se substituent à nos propres conditions particulières. Toute inexécution ou mauvaise exécution du voyage doit être signalée le plus tôt possible à notre représentant sur place afin qu'il puisse, le cas échéant, apporter une solution aux désagréments subis.

Remboursement: Aucun remboursement ne peut intervenir quand un client décide de lui-même de quitter le voyage ou s'il ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés dans le carnet de route pour les prestations orga-

Véhicule utilisé & assurance véhicule : Chaque participant devra s'assurer du parfait état de marche de son véhicule et veiller à ce qu'il soit bien à jour dans les révisions techniques. Tout problème technique intervenant au cours d'un voyage restera à la charge du client. De même, l'organisateur ne pourrait être tenu responsable des éventuels dommages dus à la mauvaise qualité des routes empruntées au cours du circuit. Le participant est seul maître de ses manœuvres sur la route et dans les lieux d'étape. Au surplus, la responsabilité de l'organisateur ne saurait être engagée dans tout ou partie d'accident, d'accrochage ou d'incident mécanique qui pourrait survenir au cours d'un circuit tant sur le plan financier que sur celui d'un éventuel surcoût dû à un changement de programme découlant de l'immobilisation momentanée ou prolongée du véhicule. Toute personne s'engageant à l'un de nos circuits organisés en camping-cars et utilisant son propre véhicule, ou une location ou un camping-car de prêt, est tenue de s'assurer de la couverture proposée par son assurance personnelle (carte verte) et ce dans chaque pays qu'il envisage de visiter. Le client s'engage à se munir de son contrat d'assurance voyage et de son numéro d'assistance rapatriement. En aucun cas CAP ORCADA ne pourra se substituer à l'absence de souscription par le client à une assurance.

Visites et excursions suggérées :Dans la formule Road Trip, nous vous suggérons diverses visites, excursions, balades, etc. pour agrémenter vos journées. Notre agence ne pourra être tenu responsable du bon déroulement des prestations suggérées au cours du voyage et non prévues au contrat.

Téléphone portable : Afin de garantir la sécurité de chacun, il est fortement recommandé que les clients de la formule Road Trip possèdent un téléphone portable muni de crédits pour la totalité du voyage et s'assurer de son bon fonctionnement à l'étranger.